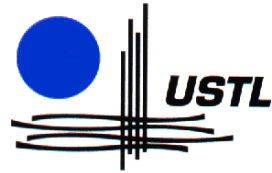


Le budget de l'USTL

Présentation aux membres de la
commission des finances

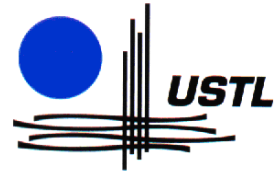
1- Données générales

Qu'est-ce qu'un budget d'université



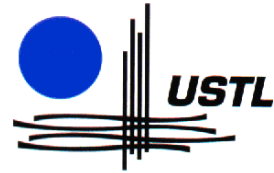
- C'est d'abord l'acte par lequel sont **prévus** et **autorisés** le montant et l'affectation des recettes et dépenses d'un exercice (une **année civile**).
- C'est surtout **un acte politique** puisque le budget reflète les choix effectués pour assurer le fonctionnement et le développement de l'établissement.

Qu'est-ce qu'un budget d'université



- Il est voté, par le CA de l'université, impérativement avant le 31 décembre précédant l'exercice de son exécution.
- Il revêt alors une double dimension :
 - De prévision : il s'agit de prévoir **le mieux et le plus complètement possible** les recettes, et en fonction d'elles les dépenses. Le budget doit donc être **sincère et véritable**, sinon il ne permet pas une gestion correcte de l'établissement. Les prévisions sont revues tout au long de l'année et donnent lieu à des **décisions budgétaires modificatives** (DBM), votées par le CA, qui augmentent, diminuent les ressources et donc les possibilités de dépenses.
 - D'autorisation des dépenses pour les différentes unités budgétaires (les différents lieux de responsabilité budgétaire, par exemple une UFR, éventuellement un service).

Le poids budgétaire de l'USTL

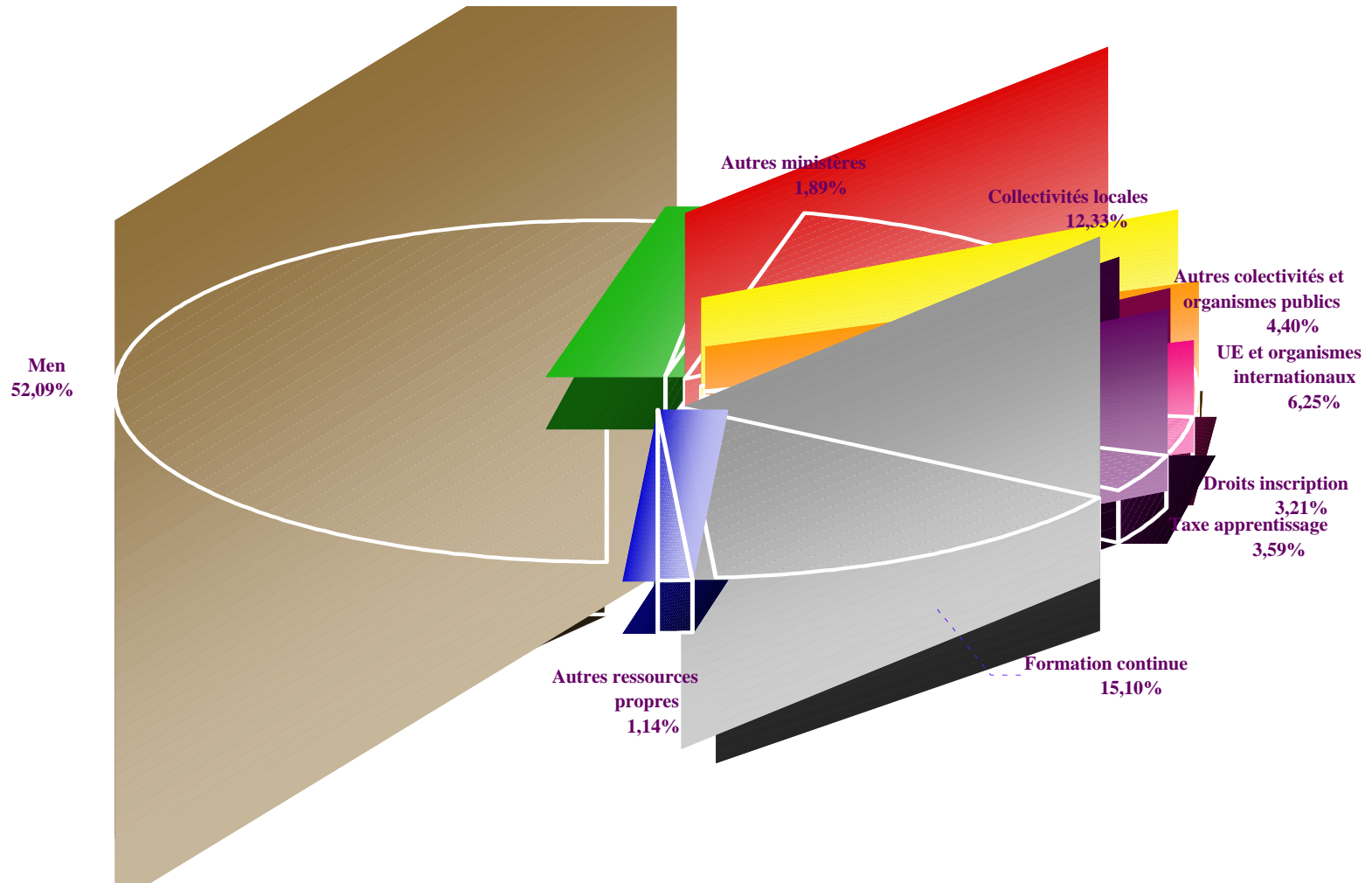
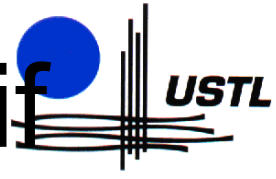


- Le budget, hors salaires, des personnels de l'Etat est de l'ordre de 70 millions €.
- Ce chiffre ne comprend pas les activités du Service d'Activités Industrielles et Commerciales (les prestations de service, essentiellement en recherche, effectuées par l'USTL) qui a son propre budget : environ 5 millions €.
- En ajoutant les salaires des personnels de l'Etat, 130 millions €, le budget consolidé de l'USTL est de l'ordre de 200 millions €, soit
 - le budget d'une ville moyenne,
 - 0,25% du PIB régional.

Les recettes

- **Les subventions constituent la principale source de financement.** Le poids du Menesr est ici considérable, de l'ordre de 45 à 50% selon les années). Les collectivités locales et territoriales sont le deuxième financeur. Vient ensuite l'Europe. Les subventions des collectivités, de l'Union européenne sont liées à des projets; elles n'ont pas de caractère récurrent et leur ampleur dépend du dynamisme des différentes composantes de l'USTL.
- **Les ressources propres sont constituées par les ressources de formation continue** (15% du budget), la taxe d'apprentissage (un peu plus de 3%%). Les ressources propres correspondant aux prestations gérées par le SAIC sont à part mais elles représentent 7% du budget de l'USTL.

Les recettes (budget primitif 2006)



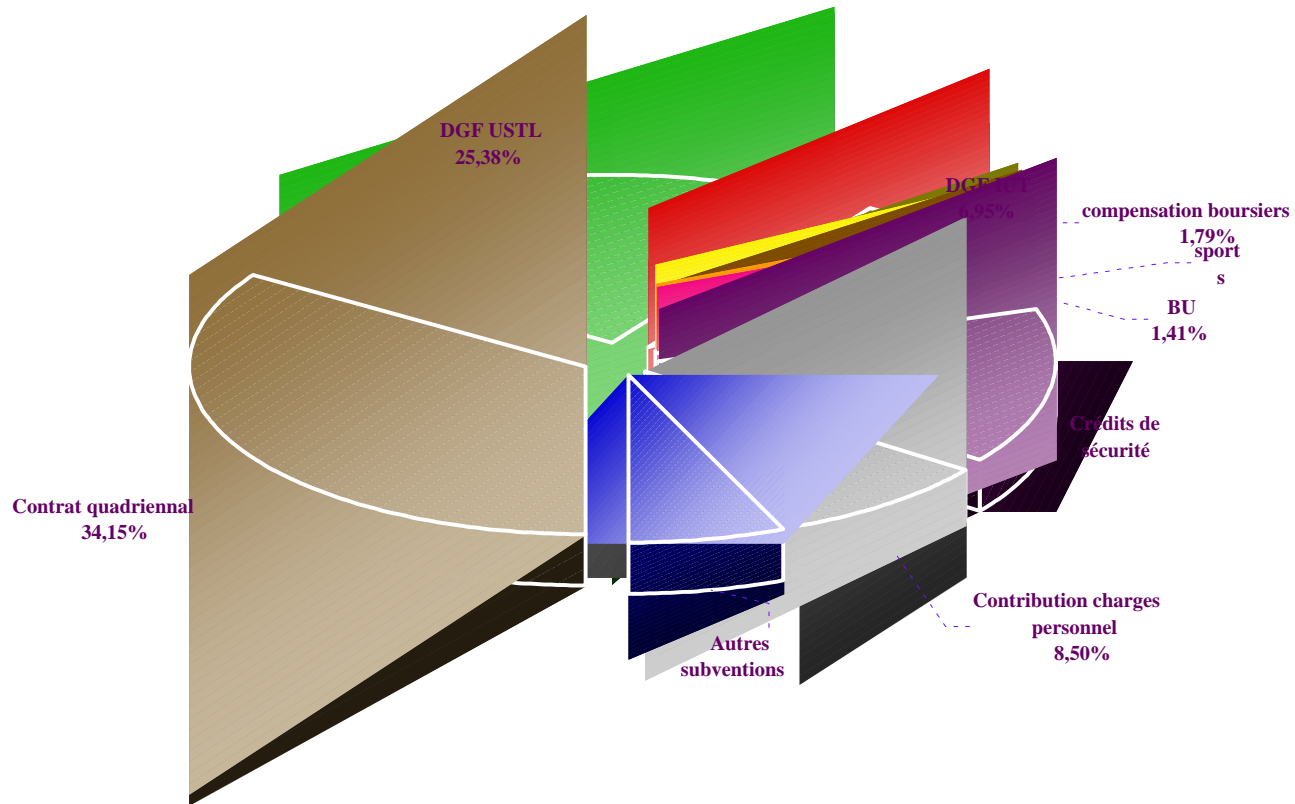
Les ressources en provenance du MENESR

- La **dotation globale de fonctionnement** (DGF) couvre le fonctionnement pédagogique et le fonctionnement logistique; elle assure aussi normalement une compensation du sous encadrement en personnel enseignants (les heures complémentaires) ou en personnel IATOS.
- Elle était calculée en fonction du nombre d'étudiants, du diplôme préparé, des surfaces, d'éléments financiers. Ce système San Rémo (**S**ystème **a**nytique de **r**épartition des **m**oyens) est largement déconnecté de la réalité du fonctionnement des établissements,, et il est abandonné. Les dotations de fonctionnement sont actuellement reconduites pour l'essentiel à l'identique des dotations passées.
- Une DGF est attribuée à l'USTL (9,7 millions €), à l'IUT (2,5), et de façon spécifique pour couvrir les besoins du SCD (0,5) et du service des sports (0,09).

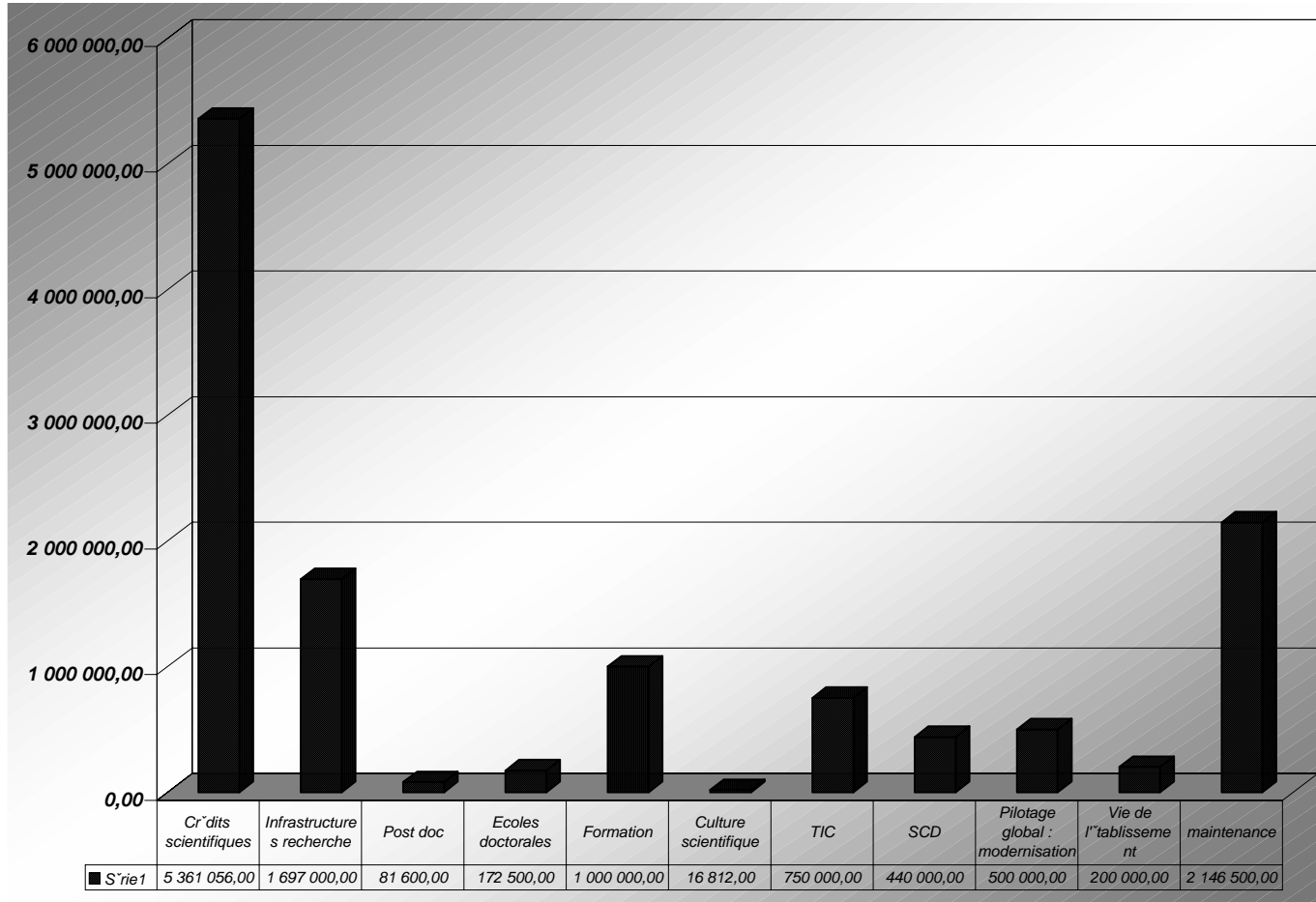
Les ressources en provenance du MEN

- La seconde ressource importante est constituée par les crédits accordés au titre du **contrat quadriennal** d'établissement. Celui-ci est négocié tous les quatre ans avec le ministère, sur la base d'un projet d'établissement.
- Le contrat donne des moyens pour le fonctionnement et l'investissement des laboratoires de recherche , la politique scientifique de l'établissement, une dotation pour les dépenses d'infrastructure en matière de recherche, la maintenance du patrimoine et appuie des actions dans le domaine de la formation, des technologies de l'information et de la communication, du pilotage, de la vie de l'établissement.

Structure des recettes en provenance du MENESR



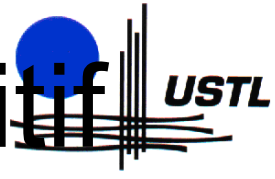
Le contrat quadriennal 2006-2009 (moyenne annuelle)



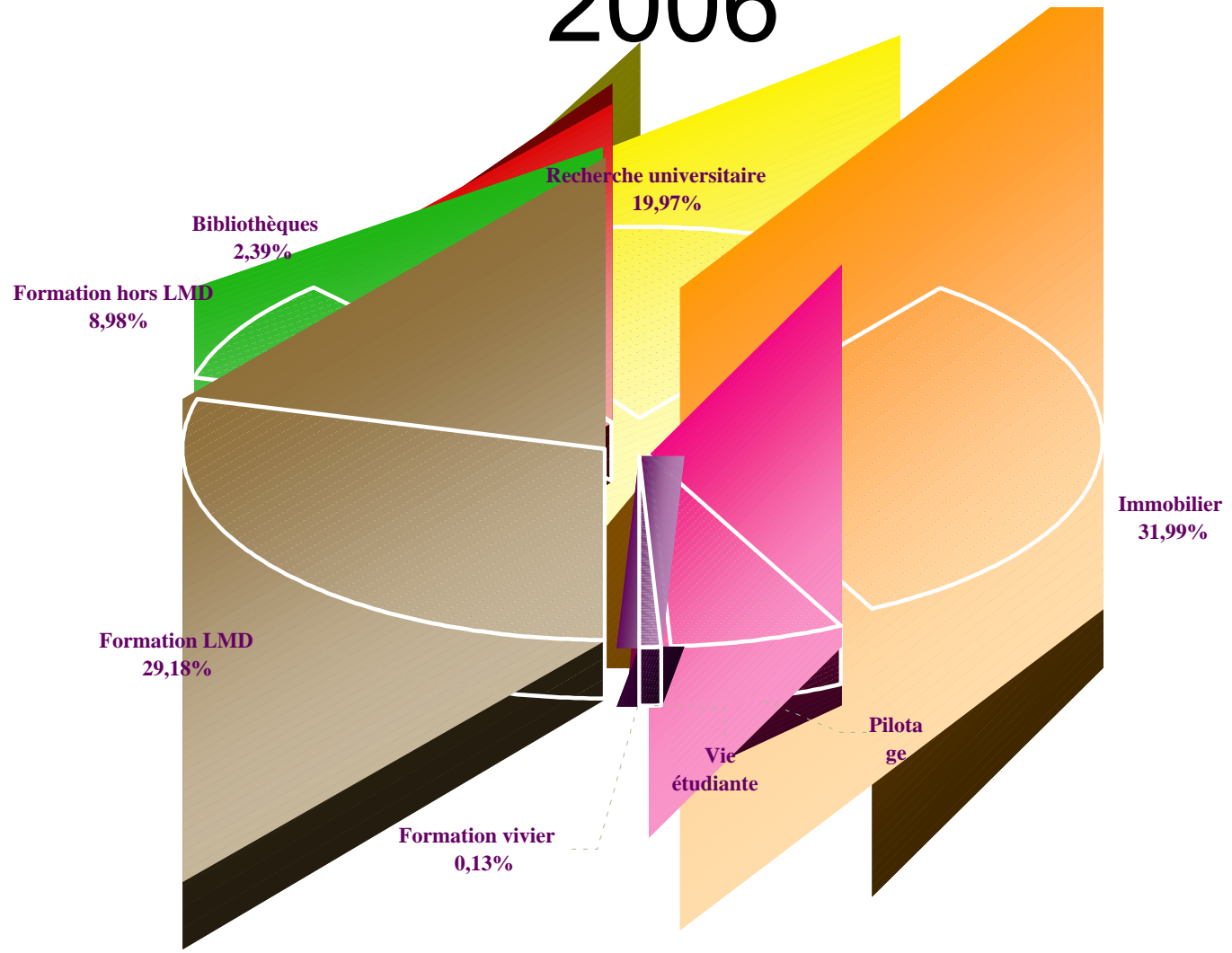
Les dépenses

- Les dépenses de formation représentent entre 35 et 40% du budget :
 - Formation diplômante LMD : de l'ordre 25-27% (L: 14%, M:12%, D: 1%)
 - Formation continue non diplômante : 9%
- L'immobilier (travaux de maintenance, mise en sécurité, nettoyage, chauffage etc.) , entre 25 et 30%.
- Les dépenses de recherche (hors SAIC et hors ressources CNRS, Inserm) de l'ordre de 20%
- Les autres postes ont une importance budgétaire moindre : Pilotage 6 %, Bibliothèques 2 %, Vie étudiante 0,7%.

Les dépenses : budget primitif



2006



2- Le budget acte politique

Un principe affirmé et mis en œuvre depuis la discussion et le vote du budget 2003

- La préparation, le vote du budget et son exécution doivent refléter les choix politiques et stratégiques de l'établissement, exprimés notamment dans son projet d'établissement.
- La mise en œuvre de la LOLF (**L**oi **O**rganique relative à la **L**oi de **F**inances), depuis le budget 2006, conduit les administrations à s'inscrire dans des logiques de projet, d'évaluation des résultats ; elle ne constitue donc pas un changement profond pour l'USTL.

Budget = acte politique

2 conditions

1- Pour que le vote du budget soit réellement un acte politique, il faut mettre l'accent sur l'information :

- Donner aux conseillers **la connaissance la plus complète possible des ressources et des dépenses incompressibles** de l'établissement.
- Renforcer le débat politique suppose que **les conseillers aient une connaissance détaillée des propositions de l'équipe de direction**, avant les discussions en conseil : la commission finances qui se réunit 6 à 7 fois par ans joue ici un rôle important ; plusieurs CA sont consacrés aux affaires budgétaires ; ceci suppose l'élaboration et la diffusion de documents détaillés, mis ensuite à disposition de l'ensemble de l'établissement sur le site « intra net ».

Budget = acte politique

2 conditions

- 2- La définition d'un **budget par objectifs** ou par projets est la seconde condition essentielle **pour que des choix soient opérés et une politique clairement définie.**

Chacun des grands centres de responsabilité (UFR, Services centraux...), est ainsi amené, lors de l'élaboration de son budget, à présenter ses objectifs et ses projets, pour l'année budgétaire, et les moyens financiers (y compris les ressources propres) qui pourraient leur être consacrés.

Et la mise en place de structures appropriées !

- Une direction du pilotage regroupant :
- Les services financiers
- une **cellule « budget »**, chargée d'aider à l'élaboration du budget et d'organiser son suivi, d'établir le tableau de bord « finances » du président.
- une **cellule de « contrôle de gestion »**.
- un **comité finances**, réuni chaque semaine , avant la réunion de l'équipe de direction de l'université autour du président : secrétaire général, agent comptable, chef des services financiers, responsables des cellules budget et contrôle de gestion.

Pilotage de l'établissement

cellule budget	services financiers	service syst_eme d'information	Contr TM le de gestion
Préparation du budget, DBM et affectation aux composantes	Contr TM le interne des entités sensibles actuellement ; la DLI et le CUEEPÉ	Entrep TM t de données Nabuco Harpage Astre Rimbaus Graal	réflexion sur la comptabilité analytique en vue de SIFAC
gestion des recettes sauf art 33	Amortissements saisie sur le module immo et relationnel avec les composantes formation des composantes		Analyses coûts avantages des projets
Analyse budgétaires et financières globales	relais et coordination normative des SF d'localisés	préparation active □ SIFAC (se porter candidat pour le 1er janvier 2009)	Etudes ponctuelles de coûts
	gestion du DUSVA		Masse salariale LOLF
	gestion : d'placements - composantes non d'centralisées - services centraux	Cellule stats fournisseur de traitement d'infos	

Les services financiers de l'USTL

- Le service financier central :
 - Coordonner l'activité des services financiers décentralisés (procédures, conseil)
 - Suivre les unités sensibles de l'établissement
 - Assurer le service financier (voir diapo suivante) du DUSVA, des services centraux et communs
- Les services financiers décentralisés :
UFR, école, instituts

Les tâches d'un service financier

- tenir la comptabilité des engagements qui permet de suivre la consommation des crédits,
- limiter les rejets après ordonnancement et surveiller le seuil nécessitant la passation d'un marchés sur appel d'offres.
- viser les bons de commande pour attester la disponibilité des crédits, exécuter les tâches administratives suivantes : transmission des factures, (vérification des factures, établissement des bordereaux de mandatement et divers imprimés de paiement) ;
- procéder à la liquidation et à l'établissement matériel des ordres de recettes et de dépenses ;
- tenir l'inventaire permanent des biens mobiliers et immobiliers dont dispose l'établissement ;
- assurer la production et l'exploitation des données nécessaires à la tenue d'une comptabilité analytique en concertation avec l'agent comptable de l'établissement ;

Cellule budget : améliorer le suivi budgétaire.

- La cellule budgétaire (3 personnes, dont un IE) a essentiellement quatre missions :
 - Aider à la préparation du budget, de le suivre : opérations de virements, préparation des DBM , gestion des fonds d'avance.
 - Produire toute l'information nécessaire à la prise de décision.
 - Préparer « l'analyse économique de l'exécution du budget », rapport annuel complémentaire au compte financier (préfiguration du RAP)
 - Assurer la gestion des recettes

Cellule du Contrôle de gestion

- Fonction fondamentale de conseil : aider à définir des stratégies de maximisation des recettes et de minimisation des dépenses, aider à traduire des orientations politiques sur le plan budgétaire et financier
- Mise en place d'une comptabilité analytique (en relation avec le service comptable et le service financier), analyse ponctuelles de coûts, analyse coûts et avantages des projets

L'agence comptable

- L'agent comptable assure la prise en charge, poursuit le recouvrement et procède à l'encaissement effectif des recettes
- Effectue un contrôle de régularité.
- Conseille l'ordonnateur en matière financière et budgétaire

Le Comité des finances

- Rôle central d'aide au pilotage
- Fait le point régulier de la situation budgétaire et financière de l'établissement .
- **Prépare les décisions politiques** relatives au budget et aux finances sur la base notamment de :
 - notes établies par les services, identifiant les problèmes, les solutions techniques envisageables, leurs avantages, leurs inconvénients.
 - de documents détaillés présentant les choix politiques et les propositions de décision budgétaire.

3- La démarche de l'établissement,

3.1-La démarche budgétaire :

- Le budget est fondamentalement un acte politique
- Les choix politiques de l'établissement (projet d'établissement) doivent structurer son budget : **budget par objectifs.**
- L'université doit aussi assurer le suivi des actions des programmes de l'État, dont elle assure pour partie la réalisation : **budget de gestion.**

La démarche budgétaire

Budget = acte politique

Budget par titres
(par nature)

Budget par objectifs
La mise en œuvre
du
projet d'établissement

Budget de gestion
La mise en œuvre
des objectifs
de l'État

Le processus budgétaire

- Budget année T
 - Juillet t-1 : vote de **la lettre de cadrage**
 - Évaluation des recettes, des charges par grandes masses
 - Vote de l'enveloppe DGF et Heures complémentaires attribuées aux UFR
 - Vote sur l'attribution des ressources institutionnelles (DGF, Quadriennal, Contributions des composantes) aux Services Centraux et Communs.
 - Octobre t-1: **présentation des budgets par objectifs des UFR et des SCC**
 - Vote du budget des SCC
 - Discussion des avant projets de budget des UFR et vote de la répartition de la DGF entre elles
 - Traitement des éventuels problèmes
 - Décembre t-1 : **vote du budget primitif** après remontée des budgets votés par les UFR
 - Février-mars t : première décision budgétaire modificative (reports de recherche)
 - Juillet : deuxième DBM (reports de crédits engagés et non soldés, reports de crédits d'équipement, crédits nouveaux)
 - Novembre : DBM 3 (crédits nouveaux et changements de masse)
 - Avril T+1 : **Analyse économique du budget** après la présentation du compte financier par l'agent comptable
- Chaque CA est précédé d'une réunion de la Commission finances (10 à 15 jours auparavant). Les documents sont transmis au CA et à la Commission 10 à 15 jours auparavant. La procédure est engagée au niveau de l'équipe de direction début mai.

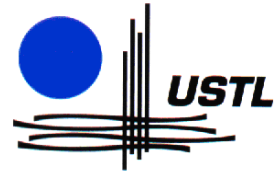
Aperçu de la structuration par UB de l'établissement

		900 UB PRESIDENCE					
UFR, ECOLES, INSTITUTS		SERVICES COMMUNS		SERVICES		SACD	
901	FACULTE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	931	S.U.A.P.S.	940	SERVICE GENERAL	454	DUSVA
		933	S.U.D.E.S.	941	LA FORMATION	455	SAIC
902	MATHEMATIQUES			942	LA RECHERCHE	457	SIU GEMME
903	I.E.E.A.	936	S.C.A.S.				
		939	S.C.D.	943	LE CENTRE INTERNATIONAL	458	SIU EIFFEL
904	PHYSIQUE			944	LA VIE ETUDIANTE		
905	CHIMIE			945	SERVICE CULTUREL		
906	BIOLOGIE			946	TIC		
907	SCIENCES DE LA TERRE						
908	STATION MARINE						
909	GEOGRAPHIE						
920	CU.E.E.P.						
921	POLYTECH						
922	I.A.E.						
923	IUT"A"						

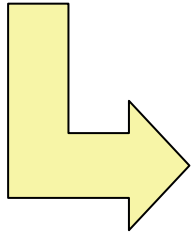
3.2-Le rôle structurant du projet d'établissement

Services centraux et communs

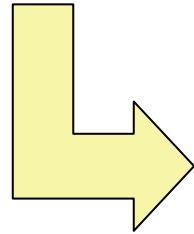
Élaboration du Projet d'Établissement



Objectifs



Actions



indicateurs

Élaboration d'un budget prévisionnel pour réaliser l'action

Choix d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation de l'action

Phasage dans le temps pour la réalisation de l'action

Action 1

Action 2

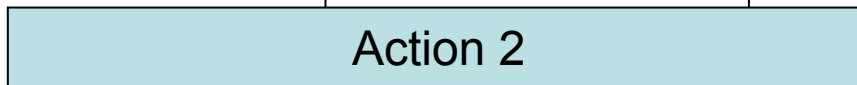
2006

2007

2008

2009

2010³²



Principes élaboration budget des SCC

- Les principes présentés en CA sont
 - les choix politiques sont affirmés **dans le projet d'établissement, voté par le CA**
 - celui-ci doit donc structurer le budget de l'établissement.
- Les UB des services centraux et communs reprennent donc les grands objectifs de l'établissement (projet d'établissement).
- A l'intérieur des UB la répartition par CR révèle les grandes priorités de l'établissement pour les quatre années à venir.

Exemple : Formation

Groupe d'ACTIONS	1.3 L'accompagnement vers la Russie																																																																						
OBJECTIFS	<p>- Aider la Russie académique : L'ide de la Russie académique (essentielle me ha niveau L) nécessite une amélioration de la transition lycée-Université, un accueil adapté des différents publics et un renforcement de l'accompagnement pédagogique favorisant notamment l'orientation.</p> <p>- Offrir aux étudiants un environnement de haute technicité : les actions de R'novation-Innovation pédagogiques ont pour objectif de situer l'étudiant dans un environnement de haute technicité propice à sa formation en Russie.</p>																																																																						
DECLINSON ACTIONS	<table border="1"> <thead> <tr> <th>CR</th> <th>Actions</th> <th>Sous actions</th> <th>Budget 2007 Total</th> <th>Quadienna</th> <th>DGF Autes Life 1</th> <th>Ressources propres</th> <th>Contitition charges communes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4401</td> <td>Transition Lycée-Université (mieux connaître le profil des nouveaux bacheliers, mieux faire connaître l'Université, sensibiliser les jeunes lycéens aux Sciences)</td> <td>Journées d'information en direction du corps enseignants, des lycéens, opérations itinérantes, olympiades, rallyes, fête des maths</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4402</td> <td>Renforcer les dispositifs de suivi et d'accompagnement pédagogique:</td> <td>Mise en place du SUP,</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4403</td> <td>Gestion de la diversité des publics (proposer des parcours diversifiés aux étudiants, articuler les parcours TM avec la recherche)</td> <td>Mise en œuvre d'un principe effectif d'orientation progressive de l'étudiant du S3. Amélioration de la Russie en licence par un encadrement accru. 1- Parcours renforcé 2- Parcours aménagés 3- Label international 4- Initiation à la recherche 5- Label Entrepreneurat</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4404</td> <td>OFIP Transition lycée université</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4405</td> <td>OFIP Gestion divers publics</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4406</td> <td>SUA I Transition lycéens, université</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>RIP R'novation et innovation pédagogiques</td> <td>Surappels de propositions mise en place de projets structurés après procédures de sélection, pour le développement de l'autonomie de l'étudiant dans un environnement technologique élevé.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	CR	Actions	Sous actions	Budget 2007 Total	Quadienna	DGF Autes Life 1	Ressources propres	Contitition charges communes	4401	Transition Lycée-Université (mieux connaître le profil des nouveaux bacheliers, mieux faire connaître l'Université, sensibiliser les jeunes lycéens aux Sciences)	Journées d'information en direction du corps enseignants, des lycéens, opérations itinérantes, olympiades, rallyes, fête des maths						4402	Renforcer les dispositifs de suivi et d'accompagnement pédagogique:	Mise en place du SUP,						4403	Gestion de la diversité des publics (proposer des parcours diversifiés aux étudiants, articuler les parcours TM avec la recherche)	Mise en œuvre d'un principe effectif d'orientation progressive de l'étudiant du S3. Amélioration de la Russie en licence par un encadrement accru. 1- Parcours renforcé 2- Parcours aménagés 3- Label international 4- Initiation à la recherche 5- Label Entrepreneurat						4404	OFIP Transition lycée université							4405	OFIP Gestion divers publics							4406	SUA I Transition lycéens, université								RIP R'novation et innovation pédagogiques	Surappels de propositions mise en place de projets structurés après procédures de sélection, pour le développement de l'autonomie de l'étudiant dans un environnement technologique élevé.											
CR	Actions	Sous actions	Budget 2007 Total	Quadienna	DGF Autes Life 1	Ressources propres	Contitition charges communes																																																																
4401	Transition Lycée-Université (mieux connaître le profil des nouveaux bacheliers, mieux faire connaître l'Université, sensibiliser les jeunes lycéens aux Sciences)	Journées d'information en direction du corps enseignants, des lycéens, opérations itinérantes, olympiades, rallyes, fête des maths																																																																					
4402	Renforcer les dispositifs de suivi et d'accompagnement pédagogique:	Mise en place du SUP,																																																																					
4403	Gestion de la diversité des publics (proposer des parcours diversifiés aux étudiants, articuler les parcours TM avec la recherche)	Mise en œuvre d'un principe effectif d'orientation progressive de l'étudiant du S3. Amélioration de la Russie en licence par un encadrement accru. 1- Parcours renforcé 2- Parcours aménagés 3- Label international 4- Initiation à la recherche 5- Label Entrepreneurat																																																																					
4404	OFIP Transition lycée université																																																																						
4405	OFIP Gestion divers publics																																																																						
4406	SUA I Transition lycéens, université																																																																						
	RIP R'novation et innovation pédagogiques	Surappels de propositions mise en place de projets structurés après procédures de sélection, pour le développement de l'autonomie de l'étudiant dans un environnement technologique élevé.																																																																					
INDICATEURS	<p>- Nombre de lycéens en contact avec l'Université. Nombre de lycéens Évisités (opérations itinérantes, présentation de l'offre de formation, É) ou accueillis à Lille 1. Nombre d'étudiants bénéficiant du tutorat d'accompagnement pédagogique (S1, S2, Licence). Nombre d'étudiants inscrits au tutorat de révision (S1, S2, Licence). Nombre d'étudiants inscrits dans le 5^{ème} C^{pr} parant l'entrée en licence professionnelle. Evaluation du taux d'abandon (au S1, S2) et Etude des causes d'abandon en fonction de parcours licence. Nombre d'étudiants dans le semestre d'orientation à l'UIU. Taux de Russie en licence généraliste en 3, 4 ou 5 ans Flux et Russie dans les différents parcours.</p> <p>- Indicateurs RIP: Nombre de projets déposés, acceptés, répartition par composantes, en niveau L, M, D, enquête plus value pour l'étudiant concerné par les RIP.</p>																																																																						

Prasage RIP

2006	2007	2008	2009

Vie étudiante

Groupe d'actions	Vie étudiante							
Référence PLAN	II-4-A Une université ouverte, citoyenne et responsable Vie de l'Étudiant : intégration et citoyenneté							
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'accueil et favoriser l'intégration - aider au suivi des étudiants et de la mobilité - favoriser l'engagement des étudiants et la vie interassociative 							
DECLINAISON ACTIONS	CR	Actions	Sous actions	Budget 2007 Total	Quadriennal	DGF et autres ressources Lille 1	Ressources propres	Contribution Charges communes
	4	Améliorer l'accueil						
			journée intégration actions rentrée					
			Guide étudiant étranger					
			compléter système aide sociale					
			Améliorer via sport accueil intégration					
			partenariat santé développer					
	5	Aide aux étudiants, mobilité						
			Optimiser les conditions tutorat					
			Soutenir financièrement mobilité des non-boursiers d'f.					
			Accompagner les handicapés					
			Soutenir étudiant sportifs haut niveau					
	6	Engagement et vie asso						
			Festival MixCity animer le campus promouvoir vie asso					
			Animation sportive					
			Responsabiliser élus et resp asso					
			Aide aux projets étudiants					
			encourager vie coll, asso sportive					

3.3- Une démarche progressivement mise en place pour les UFR, école et instituts

Remise à plat de la structuration budgétaire par UB et CR : UFR, écoles et instituts

- Mise en place d'un cadre commun, permettant une lecture rapide et globale de la situation budgétaire, tant au moment du vote du budget, qu'au moment de l'analyse de son exécution dans le cadre du rapport annuel de performance.
 - une structuration commune en six CR,
 - une grande liberté étant laissée à l'intérieur de ce cadre, **en fonction des objectifs et des caractéristiques propres de ces composantes.**

Structuration budgétaire, UFR etc.

- **Le CR 1 de gestion financière** est un CR technique qui permet d'effectuer les virements.
- **Le CR 2 gestion budgétaire** permet une réelle gestion budgétaire au sein d'une UB
- **Le CR 3 Services centraux de l'UFR.** Ce CR peut être unique ou se subdiviser en CR feuilles (CR 31, CR 32 etc..) suivant l'organisation interne de la composante
 - Exemples
 - CR 3 Services centraux
 - CR 31 administration
 - CR 32 imprimerie
- **Le CR 4 Enseignement** a au minimum 3 sous CR ou CR feuilles
 - CR 41 heures complémentaires
 - CR 42 école doctorale
 - CR 43 enseignement
- **Le CR 5 Recherche** est un CR nœud avec des feuilles par laboratoire
 - CR 51 labo 1
 - CR 52 labo 2
 - CR 53 labo 3
- **Le CR 6 des Services communs** (idée d'une politique identifiée avec des moyens et généralement un responsable distinct du directeur ou SG) avec des CR feuilles si nécessaires
 - CR 61 centre de documentation
 - CR 62 service des relations internationales
 - CR 63 service des relations extérieures (entreprises, institutions)

Budget par objectifs des UFR, école et instituts

- Les budgets 2006 et 2007 (et prochainement 2008) ont fait apparaître au niveau de ces composantes leurs choix politiques, soit pour contribuer au projet d'établissement, soit pour atteindre des objectifs spécifiques.
- Pour cela il leur est demandé
 - un avant-projet de budget par objectifs,
 - accompagné d'une note politique.
 - Un bilan budgétaire de l'année t-1 mettant l'accent sur l'utilisation de la DGF.
- Objectifs :
 - Renforcer ou mettre en place (cultures différentes des composantes) la démarche politique du budget par objectifs ;
 - Donner aux conseillers du CA une information sur les politiques budgétaires des composantes, les difficultés rencontrées ;
 - Préparer la répartition de la DGF en entre ces composantes, en abandonnant l'ancien système de répartition, de type mécanique « San Remo »..

Exemple note politique, UFR de Physique

Pour les 4 années futures, l'UFR de Physique (1000 étudiants en physique, 4 laboratoires (LDSMM, LOA, LSPES, PHLAM et CERLA) se fixe quatre projets essentiels complémentaires qui s'articulent évidemment autour de ses 2 missions essentielles (Recherche et Formation) que l'UFR de Physique souhaite remplir pleinement.

- **Projet N°1 : Aider les laboratoires pour une recherche performante et reconnue.**
- **Projet N°2 : Offrir des formations de qualité aux étudiants. Aider à leur réussite.**
- L'UFR souhaite aller plus loin à court et moyen terme en initiant une réflexion sur les méthodes pédagogiques adéquates et adaptées à la diversité des publics, en particulier les entrants à l'Université en L1...
- Pour un enseignement de qualité, l'UFR doit continuer à se doter de moyens et de services performants et actualisés mis à la disposition des étudiants. Par exemple : Equipements multimédias pour les enseignements, ouverture de la bibliothèque, matériel multimédia au P1, large accès aux salles informatiques. La Physique ayant une forte base expérimentale, l'UFR doit continuer à renouveler les matériels de TP pour leur actualisation...
- L'UFR souhaite amplifier son action visant à favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiants. Elle souhaite créer au moins une licence Pro, offrant des débouchés réels à des étudiants de DUT, DEUST, BTS mais également aux étudiants de Licence pour lesquels les études « académiques » ne conviennent pas. Une étude est en cours sur une Licence Pro orientée vers les « Energies renouvelables et propres »...

Exemple, UFR de Physique

- **Projet N°3 : Offrir une bonne qualité de vie aux personnels et aux étudiants.**
 - Il faut améliorer la qualité de l'environnement pour les personnels et les étudiants :
 - continuer à recenser les problèmes d'Hygiène et Sécurité et les résoudre au plus vite, participer à la mise en place des fiches de postes de travail en cours à l'USTL.
 - établir des fiches de TP tenant compte de ces aspects Hygiène et Sécurité.
 - fournir aux personnels le matériel adéquat pour accomplir au mieux ses missions et offrir des services performants.
- **Projet N°4 : Faire connaître et échanger sur notre discipline**
 - Face à la désaffection des étudiants pour les sciences, l'UFR de Physique assure depuis plusieurs années des actions en direction de l'enseignement secondaire. Dans le contexte de l'Année Internationale de la Physique 2005, le public visé a été élargi en proposant des animations scientifiques variées accessibles à tous. En s'appuyant sur cette dynamique, nous souhaitons, dans le prochain contrat quadriennal, continuer à promouvoir la Physique et mettre en valeur ses interfaces avec d'autres disciplines.....

3.4- La LOLF et le budget de gestion



- Deux raisons :
 - obligation de la LOLF,
 - insuffisance de l'ancien budget de gestion **inutilisable** parce que peu opératoires (chevauchement des rubriques, mode d'emploi peu clair)

Nécessité de renforcer le rôle du budget de gestion

- Trois conditions
 - **Responsabiliser** les gestionnaires des UB (réunions techniques d'information)
 - **Un mode d'emploi** : élaboration par la cellule budget d'un guide pour l'élaboration et l'exécution du budget 2006 (problème du périmètre)
 - Une **vérification ex post** par sondage

Les choix

- Reprendre les destinations et leurs sous destinations (DES « structure des budgets de gestion des opérateurs , définition du périmètre de destinations »)
- Ajouter :
 - d’abord une sous destination « formation continue » dans les trois destination « formation », compte tenu de l’importance de cette activité pour l’USTL ;
 - une destination FC autre (dépenses de FC ne relevant pas en totalité ou en partie du LMD pour tenir compte d’une forte activité FC hors LMD (Cueep).
 - ensuite, une sous destination ingénieur dans la destination « Formation master » de façon à permettre une distinction de l’activité de Polytech

Les choix

- Certaines activités transversales - qui apparaissent normalement dans la mission pilotage - sont réparties entre les différentes destinations de formation, de recherche, de pilotage : les RI, et les TIC.
 - Nous avons choisi d'en faire des **destinations propres** de l'établissement.
 - Avec **une clé de répartition de ces dépenses TIC et RI** entre les différentes destinations imposées par le ministère, à la fois au moment de l'élaboration du budget primitif, et au moment de l'élaboration de notre rapport annuel de performance.

Nouvelles destinations dépenses

<i>Dest</i>	<i>sous destinations</i>
Formation initiale et continue licence	FI, FC
Formation initiale et continue master	FI, FC, Ingénieurs
Formation initiale et continue doctorat	FI, FC
Bibliothèque et documentation	
Sc.de la vie, biotechno, santé	fonctionnement, équipement, subventions, colloque
Maths, STIC, micro et nanotechno	fonctionnement, équipement, subventions, colloque
PSCI	fonctionnement, équipement, subventions, colloque
Phys.nucl et haute énergie	fonctionnement, équipement, subventions, colloque
STUE	fonctionnement, équipement, subventions, colloque
SHS	fonctionnement, équipement, subventions, colloque
Interdisciplinaire et transversale	fonctionnement, équipement, subventions, colloque
Diffusion des savoirs et musée	Culture scientifique, UTL et édition
Immobilier	Construction et restructurations, maintenance, fonctionnement, sécurité
Pilotage et support du programme	pilotage, contrôle gestion et activités comptables, communication, relations entreprises
Aides directes	
Aides indirectes	
Santé des étudiants et activités associatives, culturelle et sportives	
Relations internationales	
TIC	
Autres Formation continue	

Destinations de dépenses

- Choix : suivre les recettes par financeur
- mesurer l'effet de levier de l'université, son dynamisme financier et sa capacité à générer des ressources autres que celles qui proviennent de l'Etat ;
- alimenter l'analyse et le dialogue avec les différents bailleurs de fonds.

	destination
RECETTES MINISTERIELLES	
ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	MEN
Autres ministères	MINAU
RECETTES DES COLLECTIVITES LOCALES ET TERRITORIALES	
Collectivités territoriales et locales (Région, département, commune)	TER
Autres collectivités et organismes publics	PBLIC
RECETTES INTERNATIONALES	
Union Européenne	EURO
Autres organismes internationaux	INTER
RECETTES PROPRES	
Droits d'inscription (uniquement les droits de la chaîne d'inscription)	INSC
Taxe d'apprentissage	TA
Divers ressources	REDIV

4- Bilan

Ce qui a été fait

1. L'USTL a mis en place une nouvelle structuration budgétaire, mieux à même de suivre son projet (juillet 2005)
2. L'USTL a voté les nouvelles destinations (juillet 2005) conformément à la circulaire du 7 octobre 2005.
3. L'USTL a mis en place progressivement depuis 2003 un budget par objectifs, conformément à l'esprit de la LOLF, et fait du vote du budget un acte politique majeur de l'établissement.
4. L'USTL a mis en place les structures permettant le suivi et l'analyse de l'exécution du budget - contrôle de gestion, cellule du budget – et avancé dans la mise en place d'outils : tableaux de bord financiers, éléments d'analyse des coûts complets...
5. L'USTL a développé l'analyse économique de l'exécution budgétaire, préalable à l'élaboration du Rap.
6. Les budget 2006 et les 2007 ont été des budget « Lolfien », malgré les difficultés liées au décalage entre la démarche LOLF et l'attribution des moyens dans le cadre du nouveau quadriennal, pour le budget 2006. La même procédure est engagée pour le budget 2008.

Ce qui est à faire :

1. Élaborer un budget consolidé de l'ensemble des moyens (financiers, humains et autres) mis en œuvre pour remplir les missions confiées par l'État et le projet de l'établissement.
2. Mettre en œuvre ou développer les éléments (tableaux de bord, analyse des coûts, analyse des indicateurs) afin d'approfondir l'analyse économique du budget, en mettant davantage en relation les moyens mis en œuvre, les objectifs poursuivis, la façon dont ils ont été atteints, dans la logique du RAP.
3. Renforcer la démarche du budget par objectifs des UFR, école et instituts en s'appuyant sur le modèle des SCC.